

# LE COMPTE-RENDU ANNUEL DU CONSEIL SYNDICAL

ven 22/02/2019 - 09:00

**Source Baticopro.com**

Dans un immeuble, le conseil syndical a pour rôle d'assister le syndic de copropriété dans la réalisation de ses missions. Il représente l'ensemble des copropriétaires et en défend les intérêts pendant les assemblées générales. Le conseil syndical contrôle les missions effectuées par le syndic. Qu'est-ce que le compte-rendu annuel du conseil syndical ? A quoi sert-il ? Qui peut le consulter ?

## Les rôles du CONSEIL SYNDICAL de copropriété

Lorsque les copropriétaires ont des remarques à faire remonter en assemblée générale, ils peuvent s'adresser au syndic de copropriété ou au syndicat des copropriétaires. Le conseil syndical assure le rôle d'intermédiaire entre le syndic et les copropriétaires. Il s'agit d'une solution indispensable pour limiter le nombre d'interlocuteurs du syndic, notamment dans les très grandes copropriétés.

**[Lire la suite sur Baticopro](#)**

